

Elections du Comité d’Etablissement et des Délégués du Personnel

**Pour l’intérêt de tous : Votez CGT !**

** Le 21 avril 2015**, les élections professionnelles vont avoir lieu à Paulstra Vierzon. Vous allez donc voter pour élire vos représentants au **Comité d’Etablissement** et vos **Délégués du Personnel.**

La CGT souhaite alerter les salariés de Hutchinson - Paulstra Vierzon sur l’importance que revêtent ces élections professionnelles. En effet, avec la loi sur la démocratie sociale du 20/08/2008, ce seront les votes exprimés au premier tour des élections aux Comités d’Etablissement qui détermineront le poids de chaque Organisation Syndicale dans l’entreprise pour les 3 prochaines années. **Ce seront donc les salariés qui choisiront, à travers leur vote, le syndicat qui devra les représenter face à la Direction.**

Un vote massif pour la CGT au premier tour est crucial pour défendre au mieux vos intérêts.

L’enjeu est capital !

Les conditions de travail et de rémunérations n’ont pas cessé de se dégrader ces dernières années. Les salariés ne sont pas épargnés par la politique **« du profit à tout prix »** développée par la Direction de l’entreprise, ils en subissent directement et quotidiennement les conséquences :

* Disparité de salaire entre les salariés de même fonction ;
* Charge de travail en constante augmentation sans aucune contrepartie ;
* Objectifs demandés irréalisables ;
* Pressions multiples ;
* Aucune reconnaissance de l’investissement de chacun…

De plus, le nouvel accord sur le temps de travail et les différentes stratégies suivant le directeur d’activité qui est en place, entretiennent un climat malsain où l’incertitude et l’inquiétude ressenties par les salariés contribuent à détériorer encore leurs conditions de travail. L’avenir de chacun est maintenant soumis aux changements de stratégies.

**Externalisation, transferts de moules, de machines… Le manque d’effectif de certains services, le taux d’intérim élevé, voir très élevé dans certains secteurs, … Pas d’embauches …**

****

C’est dans l’unité et la solidarité, **avec la CGT**, que nous parviendrons à freiner la Direction dans son entreprise de destruction et à obtenir de meilleures conditions de travail **pour tous !**

Les Institutions Représentatives du Personnel (CE, DP, CHSCT) sont les outils essentiels pour mener à bien la lutte permanente pour la défense des salariés.

Dans ce cadre, le CE doit pouvoir jouer pleinement son rôle face aux évolutions de l’entreprise afin de défendre au mieux les conditions de vie et de travail des salariés quelque soit les stratégies mises en place par la direction.

**- Veiller, analyser, s’opposer à tout ce qui peut menacer vos intérêts et vos conditions de travail.**

**- Proposer, rassembler, être à l’initiative d’actions,**

**être réactifs.**

**Voilà l’engagement des candidats CGT au Comité d’Etablissement.**

Les activités sociales du CE

La CGT sera plus proche des salariés pour répondre à leurs besoins en matière de loisirs, de culture, de vacances et d’avantages sociaux.

Hutchinson - Paulstra est une entreprise qui fait des profits, ceux-ci doivent aussi être redistribués aux salariés via le CE. La CGT réclamera à l’entreprise davantage de participation financière à la billetterie, aux différents types de chèques (vacances, cinéma, lire, …) ou bons d’achats, en augmentant les budgets sociaux du CE.

Le rôle des Délégués du Personnel

Pour la CGT, les élections des Délégués du Personnel sont déterminantes pour la défense des salariés au quotidien. La législation donne des droits aux salariés. Pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs, ils ont obtenu la possibilité d’élire parmi eux des hommes et des femmes qui sont leur porte parole auprès de la Direction.

Ils se doivent de défendre devant l’employeur, au moins une fois par mois, les réclamations qui n’auraient pas été directement satisfaites. Ces revendications à porter concernent, notamment, les salaires, le temps et les conditions de travail, l’hygiène et la sécurité, l’emploi, la reconnaissance des qualifications, le respect des libertés et de la dignité des personnes, l’application du Code du Travail et de la Convention Collective…

**La CGT s’engage à agir avec démocratie : c’est à dire à débattre, à proposer et à construire ses revendications avec**

**les salariés.**

***LISTE DES CANDIDATS PRESENTES PAR LA CGT***

**• DELEGUES DU PERSONNEL :**

**1er COLLEGE**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Titulaires*** | ***Suppléants*** |
| HUBERT Eric | PETIT Sylvain |
| FONTAINHAS David | POUPAT Romuald |
| TREHIN Bruno | GAVEAU Jérôme |
| FELIPE Fabienne | DUVAL André |

**2ème COLLEGE**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Titulaires*** | ***Suppléants*** |
| BOUQUET David | DEPOND Sébastien |

**• COMITE D’ETABLISSEMENT :**

**1er COLLEGE**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Titulaires*** | ***Suppléants*** |
| POUPAT Romuald | HUBERT Eric |
| JAROS Jean | PETIT Sylvain |
| BESSON Cyrille | GAVEAU Jérôme |

**2ème COLLEGE**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Titulaires*** | ***Suppléants*** |
| BOUQUET David | DEPOND Sébastien |

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL D.P ET C.E DU 21 AVRIL 2015.**

Dans un contexte économique difficile, savoir à la fois contester, mobiliser, proposer et négocier fait l’efficacité du syndicat.

Il permet de soutenir l’expression des besoins pour tous les salariés.

Aujourd’hui nous constatons :

* La rentabilité immédiate toujours plus grande pour les actionnaires.
* L’intransigeance de la direction générale lors des négociations salariales.
* Les incertitudes sur le devenir des emplois et des sites.
* Les conditions de travail qui doivent s’améliorer.

Le système dans lequel nous vivons privilégie la notion de rentabilité financière à court terme au détriment des aspirations de l’individu.

Dans ces périodes difficiles, c’est le collectif, être solidaire, qui nous permettra de résister.

C’est pourquoi nous vous engageons à élire vos représentants.

Chacun doit avoir conscience de l’importance de cet acte démocratique qui consiste à élire ses représentants dans les instances du personnel.

Faire valoir les intérêts du personnel ne dépend pas seulement de la qualité individuelle de l’élu, mais de la représentativité que l’organisation syndicale dispose.

Etre élu, pour défendre l’intérêt des salariés est un rôle noble, mais souvent difficile à assumer.

**C’est pourquoi il est primordial de voter CGT, le 21 avril 2015.**

Pour renforcer les actions collectives, pour être une force d’opposition et de propositions aux décisions gouvernementale et patronale.

La CGT considère que cela doit se faire avec fermeté dans l’action mais aussi par la négociation et nous devons être force de propositions.

Pour la défense de nos intérêts soyons organisés et restons toujours mobilisés.

